QUOTIDIEN - 25 CENTIMES.

--LA PLUS FORTE-- VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 186. Rue de Paris
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

SAMEDI 17 MARS 1934

BUREAUX : ROUBAIX Téléph: 351-17 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph: 9-85 3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

AVANT LE TIRAGE DE LA HUITIÈME TRANCHE

Qu'est-ce que M. B. Fremeaux, retraité à Grand-Ronchin, a fait de son gros lot de cinq millions de la Loterie Nationale ?

IL REALISE SON REVE : SAVOIR QUE SA FAMILLE CONNAITRA DÉSORMAIS LA VRAIE JOIE DE VIVRE, SOULAGER LA MISÈRE AUTOUR DE LUI ET SATISFAIRE SON GOUT POUR LA MENUISERIE

La famille FREMEAUX buvant le champagne de l'amitié avec notre collaborateur. — On voit assis, de gauche à droite : Mme et M. Benoni FREMEAUX, Mlle Marguerite FREMEAUX et sa sœur Gabrielle. Debout, de gauche à droite : M. et Mme Raymond MASSE et le cousin de la famille, M. ACHILLE.

Je me souviens comme si c'était hier, de la première visite que le fis à M. **Fremeaux** lorsque je me proposai de lui arracher l'aveu de sa chance, après le tirage de la 6e tranche de la loterie nationale.

Al Fremeaux professe sur les lois de l'hospitalité des idées magnifiques. Et il les applique ! Je n'ai de ma vie été si bien reçu. Ce que fut notre duel — qui dura dix heures mais avec des entr'actes — je l'ai relaté en son temps. J'avais acquis la certitude qu'il était le vrai gagnant, que c'était bien lui le mystérieux multimillionnaire qui cachait sa bonne fortune derrière un hermétique anonymat. Et j'ai dévoilé ce grand secret mais sans obtenir l'aveu définitif.

Mais quelques jours après passant rue de Bouvines à **Grand Ronchin**, j'ai tenu à serrer la main à M. Fremeaux qui était devenu mon ami et m'a, dans la cuisine de sa coquette maison, il me raconta trois histoires : l'histoire de l'achat de son billet, l'histoire de son voyage à **Paris** et l'histoire de son nouveau bonheur.

Hélas ! je dus promettre de garder le silence et les promesses qu'on fait aux amis sont sacrées.

Je bénéficiai d'une compensation : une journée délicieuse, entouré de la famille la plus sympathique qui soit...

Je suis allé demander hier à M. Fremeaux la permission de lever son interdiction du silence qu'il m'imposa, en avril. Je dois à la vérité de dire qu'il résista longuement aux arguments exposés et que c'est finalement, pour me faire plaisir, qu'il accepta de se prêter aux exigences du photographe encore qu'il ait réussi à esquiver les affres de l'interview. Il avait rien d'autre à faire pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs et la mienne qui a me souvenir des « trois fameuses histoires ».

Ecoutez-les ! Elles sont belles...

L'heureux hasard

M. Bénoni Fremeaux est un travailleur. Les principes de sa vie se résument en deux mots : le travail et sa famille. Entré aux chemins de fer du Nord à l'âge de 15 ans comme apprenti aux Ateliers d'Hellemmes, M. Fremeaux, originaire de **Fleurbaix**, était contremaître lorsque il y a 17 mois il prit sa retraite. Il savourait la calme existence du retraité dans la maison qui lui appartenait à **Ronchin** sur la route de **Lesquin** avec sa brave compagne, ses enfants. Il avait réalisé son rêve. Il connaissait l'aisance et l'insouci du lendemain. Mais qui pourrait répondre présentement de l'avenir ? Deux filles à marier et deux jeunes ménages de braves ouvriers, c'était là, sa seule préoccupation. Or, la loterie nationale donne la possibilité, une fois par mois, de devenir riche. Si on tentait sa chance ?

Il la tenta cinq fois. La cinquième fois il fut comblé et voici comment :

Son beau-fils M. Raymond Masse est apparenté à M. W..., employé de banque à **Roubaix** et qui habite **Sainghin-en-Melantois**. Avant le tirage de la 6e tranche, M. Fremeaux se trouva pris au dépourvu et faute de trouver des billets à Lille il chargea son gendre de lui procurer deux billets. M. Masse s'adressa à M. W... et le « banquier » acheta « en extrémis » trois billets au « Tabac » que l'on sait. Il en conserva un pour lui et remit les deux autres à M. Fremeaux. L'un ces deux billets était « le bon ».

M. Fremeaux n'avait pas la T.S.F. Il n'a pas encore de « poste ». C'est par le journal qu'il apprit la nouvelle et ce fut presque tragique. Il connut une émotion qui lui ôta pendant une heure l'usage de la parole. La maman faillit s'évanouir et les deux jeunes filles manquèrent de peu de tomber malades. On mit le fils Georges et le gendre dans le secret et ce fut le règne du silence.

Le voyage à Paris

M. Fremeaux, son fils Georges, son gendre Raymond Masse et ses banquiers prirent à Lille le train de Paris. Trois jours plus tard. Mais laissons parler ce bon M. Fremeaux :

— En arrivant au Pavillon de Flore, il y avait trois autos devant la porte. Au moment de monter l'escalier monumental j'ai éprouvé une émotion très forte. Devant le guichet, j'ai présenté mon billet et j'ai demandé à parler au chef. J'ai poliment exigé de garder l'anonymat et demandé la grâce de sortir par une porte détournée. C'était impossible car le Pavillon de Flore ne comporte qu'une seule entrée. Par le jeu des couloirs nous réussîmes à sortir séparément, mais devant la porte il y avait cinquante autos, vingt journalistes et trente photographes. L'un après l'autre nous passâmes inaperçus. Le métro nous conduisit à la gare. Le quai de départ fut notre quartier général. Notre intention était de dépister les journalistes. Pour nous rendre à la gare du Nord, nous avons pris des moyens de locomotion différents et dans le train de Lille nous occupions quatre compartiments. Un journaliste et un photographe parcoururent le train. Ils savaient que nous étions un groupe de quatre et notre tactique réussit. A **Douai** je descendis avec M. W... On prit un taxi et on ne manqua pas de marchander le prix de la course. L'auto nous déposa au bout de la rue Armand-Carrel, Porte de Douai. Mon fils et mon gendre nous attendaient dans un café de la rue Nationale. Pour les rejoindre on se sépara. Boulevard des Ecoles j'ai rencontré un ami qui n'a jamais cru que j'arrivais de Paris et qui jura toujours sur ses grands dieux qu'il m'avait vu déambulant seul sur les boulevards...

La philosophie du bonheur

— Et maintenant ?

— Maintenant ? Pour votre faute je suis empoisonné par les solliciteurs, les quémandeurs de tous ordres. — **FRED.**

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Des ouvriers achèvent dans la cour de la maison du multimillionnaire, les travaux pour l'édification de l'atelier de menuiserie de M. FREMEAUX.

INTERPRÉTATION

— Quelle poésie lumineuse !!!...
— Ce sont des « vers luisants ».

Aux Assises du Pas-de-Calais

Arthur BLONDEL le monstre de Marconne a été condamné au bagne perpétuel

Cet ignoble individu, qui avait tenté d'abuser et d'assassiner une fillette de onze ans, a bénéficié des circonstances atténuantes et a sauvé ainsi sa tête

Arthur BLONDEL et sa petite victime Alfréda DAUVERGNE

Dans l'après-midi du 30 août dernier Alfreda, fillette de 11 ans, habitant avec ses parents rue du Carré, à **Marconne**, glanait avec son père, Alfred Dauvergne ouvrier agricole, dans le champ de M. Lesot, cultivateur situé au lieu dit « Notre-Dame du Chêne ». Alfreda s'en fut ensuite vider son sac en compagnie de son père, puis demanda la permission d'aller retrouver sa mère qui travaillait à une besogne identique dans un champ voisin appartenant à M. Guizy.

Il était environ 18 heures. Sur la route Alfreda rencontra un ouvrier agricole Arthur Blondel, individu âgé de 42 ans natif de **Lille** et qu'elle connaissait particulièrement bien. Il venait d'ailleurs assez souvent rendre visite aux parents d'Alfreda et avait plusieurs fois abusé de l'innocence de la fillette.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Important mouvement administratif en vue

M. Langeron, préfet du Nord serait nommé préfet de police en remplacement de M. Bonnefoy-Sibour

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le retard provoqué par la nécessité de mettre la Chambre et le Sénat en accord sur un projet de loi n'a pas permis de mettre le Parlement en vacances hier matin, ainsi qu'il était escompté, mais ce contre-temps si léger d'ailleurs, n'aura aucune répercussion et ne va pas empêcher, en effet, le Gouvernement de se mettre immédiatement à la tâche afin de rechercher et de prendre toutes les dispositions que la situation générale impose.

Cet après-midi, se tient un important Conseil des ministres. M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, fera approuver par ses collègues le texte de la réponse française au mémorandum britannique sur le désarmement.

M. Albert Sarraut doit ensuite soumettre à l'approbation du chef de l'Etat et du Gouvernement un important mouvement administratif dans le poste de départ serait le remplacement de M. Bonnefoy-Sibour, à la Préfecture de police. Ce changement intéresserait notre région, car ce serait M. LANGERON, préfet du Nord, qui serait appelé au poste laissé libre par le départ de M. Bonnefoy-Sibour.

LIRE EN DEUXIEME PAGE :

UN TERRIBLE DRAME passionnel à Roubaix

UN SCANDALE dans l'Industrie Textile

LE MATÉRIEL DES FILATURES DE LIN BOUTEMY FRÈRES, EMPLOYANT 1.100 OUVRIERS A LANNOY, LYS, LINSELLES ET WILLEMS, SERA-T-IL IRRÉMÉDIABLEMENT LIVRÉ AUX DÉMOLISSEURS ?

La liquidation ou la faillite sont hélas en cette période de crise un aboutissant pénible pour des firmes plus ou moins puissantes « mises sur le sable » par des difficultés financières.

Mais que de semblables difficultés de trésorerie puissent amener la destruction systématique d'un important matériel en cours de travail, et se concluent par la fermeture irrémédiable d'une grande usine, voilà qui peut sembler paradoxal. C'est pourtant le cas scandaleux qui se présente pour la firme BOUTEMY FRÈRES, à LANNOY.

Depuis quelque temps, la population de LANNOY et de LYS ainsi que celle de LINSELLES et WILLEMS étaient fortement émues par des rumeurs annonçant la fermeture prochaine des établissements Boutemy.

Ces usines dont la création remonte à 1825 et qui sont au nombre de six réparties sur les territoires des communes citées plus haut, comprennent des ateliers de filature et de tissage de lin.

ELLES OCCUPENT ACTUELLEMENT 1.100 OUVRIERS, ET AVEC LEURS 40.000 BROCHES, REPRÉSENTENT UN DIXIÈME DU MATÉRIEL FRANÇAIS.

Ces chiffres sont nécessaires pour justifier l'émotion des habitants des communes intéressées.

Les rumeurs les plus diverses, disons-nous, circulaient au sujet de la disparition prochaine de cette firme, les appréhensions des commerçants, l'inquiétude d'un personnel nombreux, tout ceci méritait une enquête qui apportât les précisions auxquelles le public a droit dans une affaire comme celle-ci qui, par son importance même sort du cadre privé.

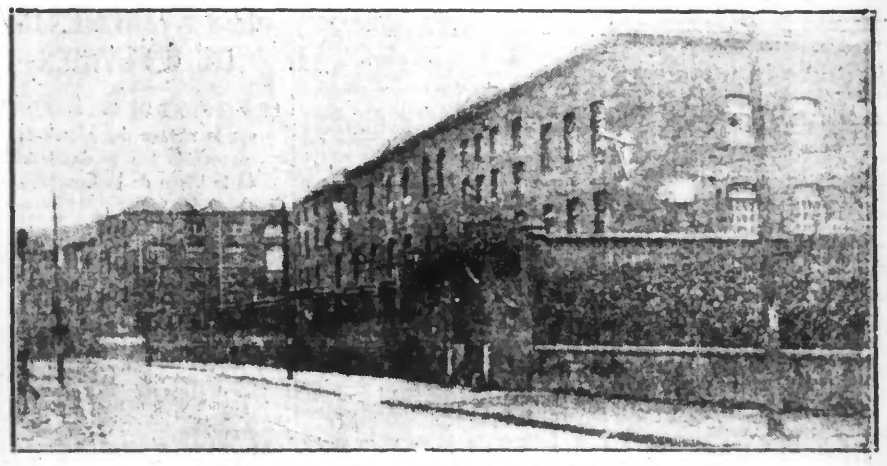

La loyale de l'usine BOUTEMY, à LYS-LEZ-LANNOY.

Un exposé de la situation

A Lannoy, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer le mandataire du personnel pour la défense de ses intérêts.

Celui-ci nous a expliqué les difficultés de trésorerie, provoquées par le non payement des frais supplémentaires sur produits finis et la rentrée tardive des indemnités de dommages de guerre, qui ont permis en dernier ressort, aux banquiers, seuls créanciers, d'imposer entre autres à leur débiteur, une mise en demeure de destruction totale du matériel spécialisé.

Voici le texte d'une requête qui fut adressée au nom du personnel à M. Langeron, Préfet du Nord, et qui expose très nettement la situation.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES AFFAIRES STAVISKY ET LEURS RÉPERCUSSIONS

UNE INFORMATION JUDICIAIRE a été ouverte contre M. Blanchard

La Commission d'enquête a entendu MM. Victor BORET, ancien Ministre de l'Agriculture, et Georges BONNET, ancien Ministre des Finances :: :: ::

M. Victor BORET
Ancien Ministre de l'Agriculture

M. Georges BONNET
Ancien Ministre des Finances

A la suite de la déposition faite devant la commission d'enquête par M. Blanchard, directeur des services agricoles de Seine-et-Oise au ministère de l'Agriculture, M. Henry Chéron garde des sceaux, a invité le procureur général à requérir une information contre ce fonctionnaire.

Le chèque « Tardi... » et l'entrepreneur Tardif

M. Ordonneau a entendu lui-même M. Tardif, entrepreneur de menuiserie, 29 rue Bayen, bénéficiaire d'un chèque Stavisky de 8.500 francs.

Le témoin déclare avoir reçu d'autres sommes importantes dont il n'a pas encore établi le compte complet et détaillé pour des travaux qu'il fit aux établissements Alex, à la Compagnie foncière et dans l'hôtel que Mme Stavisky loua rue de Berri. Les notes de ces travaux ne semblent pas dépasser une centaine de mille francs. Néanmoins, des recherches vont être faites afin d'établir si l'on ne doit pas lui attribuer les sommes provenant de divers chèques saisis, notamment du fameux chèque Tardi de 300.000 francs.

Perquisitions chez MM. Desbrosses père et fils

Sur mandat de M. Ordonneau, MM. Colin, juge d'instruction à Orléans, et Fressard, commissaire divisionnaire de la 5e brigade mobile, ont perquisitionné hier, dans un pied-à-terre que possédait Desbrosses, l'ancien directeur du Crédit municipal, 88, faubourg Saint-Jean, à Orléans. Aucun papier intéressant l'affaire Stavisky n'a été trouvé au cours de cette perquisition.

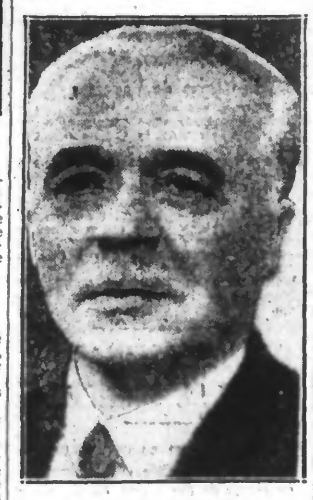

M. BLANCHARD
Directeur des Services Agricoles de Seine-et-Oise, qui vient d'être suspendu de ses fonctions, et contre qui une information est ouverte.

MM. Colin et Fressard se sont ensuite rendus chez M. Roger Desbrosses, dentiste, à Orléans, fils de l'ancien directeur du Crédit municipal. Celui-ci leur a remis un paquet que son père lui avait confié quelques jours avant son arrestation. Ce paquet contenait 800 titres de la S. I. M. A.

Enfin, au Crédit Commercial de France MM. Colin et Fressard ont fait ouvrir un coffre loué par Desbrosses. Ils y ont trouvé dix barres d'or d'un kilogramme chacune, d'une valeur globale d'environ 150.000 francs et une certaine quantité de titres de la S. I. M. A.

Saisie de documents

M. Hude, juge d'instruction, s'est rendu hier matin, rue Marcadet, chez un joaillier, M. Skopel, où il a procédé à une perquisition et saisi un certain nombre de documents et de livres de comptabilité.

M. Skopel était en relations avec Mlle Rosange, qui fut l'amie de Stavisky.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)